



Daniel MAUREY
Maire de Boinville-en-Mantois

Le Conseil Municipal

vous prie de bien vouloir assister à

La cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918

Mardi 11 novembre 2025

11h : Départ du cortège devant la mairie pour se rendre au monument aux morts du cimetière

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la commune à la salle des Érables



I
N
V
I
T
A
T
I
O
N



14 18

Daniel MAUREY
Maire de Boinville-en-Mantois

Le Conseil Municipal

vous prie de bien vouloir assister à

La cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918

Mardi 11 novembre 2025

11h : Départ du cortège devant la mairie pour se rendre au monument aux morts du cimetière

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la commune à la salle des Érables



I
N
V
I
T
A
T
I
O
N